

La future Samaritaine est contestée

Trois associations s'opposent "au plus gros projet de réhabilitation privée jamais engagé à Paris".

La Samaritaine s'apprête à célébrer deux mariages audacieux. D'abord celui du neuf et de l'ancien – comprenez de l'architecture contemporaine et du patrimoine historique –, ce qui choque certains défenseurs des vieilles pierres, surtout à deux pas du Louvre (1er). Plus surprenant, le mariage du luxe et du social : l'ancien grand magasin abritera en 2014, outre des commerces et des bureaux, un grand hôtel 5 étoiles et des logements sociaux – ainsi qu'une crèche. Bernard Arnault, le PDG de LVMH (propriétaire de la Samaritaine), et Bertrand Delanoë ont inauguré cette semaine une "maison du projet", destinée à présenter maquettes, film et vues d'artiste aux Parisiens (*). Deux jours auparavant, le Conseil de Paris avait donné son accord à l'unanimité – les Verts se sont abstenus. Le permis de construire doit être déposé la semaine prochaine, suivi (dès septembre) d'une enquête publique. L'investissement colossal de 450 millions d'euros en fait "probablement le plus gros projet de réhabilitation privée jamais engagé à Paris", souligne Jean-Jacques Guiony, PDG de la Samaritaine et directeur financier de LVMH.

Problème : trois associations s'opposent à ce projet. Accomplir, SOS Paris et Ensemble rue Baillet ont déposé, en janvier, un recours en justice contre la modification du Plan local d'urbanisme (PLU). Et elles attaqueront sans doute le permis de construire. "On ne conteste pas l'éventuelle qualité architecturale du projet, mais l'absence d'intérêt général, le passe-droit, l'énorme cadeau – un de plus – fait à LVMH", fustige Élisabeth Bourguinat d'Accomplir, qui s'étonne que le "retour sur investissement" ne se fasse "qu'en cinq ans". Inquiètes des nuisances, les associations font aussi valoir que "le projet ne respecte pas les gabarits habituels de la rue de Rivoli" et regrettent que la "dérogation" accordée par la Ville "ne s'accompagne pas d'une création massive de logements". Six ans après la fermeture polémique du célèbre grand magasin – pour des raisons de sécurité –, la mairie de Paris et le groupe de luxe ont fini par se mettre d'accord sur un "programme multi-activités", qui devrait accueillir à terme 2.400 salariés. La conception a été confiée à la prestigieuse agence japonaise Sanaa, lauréate du prix Pritzker 2010 (l'équivalent du Nobel en l'architecture).

Un palace et des logements sociaux

L'îlot passera de 80.000 m² à 70.000 m², du fait de la création de deux vastes cours intérieures. De la rue de Rivoli à la Seine, un passage commercial qualifié de "promenade urbaine", traversera les différents bâtiments baignés de lumière naturelle. La superbe verrière de 1905, qui surplombe le grand hall et son escalier monumental, sera complètement restaurée (et agrémentée d'un petit jardin ouvert au public, sur le toit). C'est ici que le futur grand magasin, exploité par LVMH et dont le concept reste à définir, trouvera sa place.

Après un sérieux lifting, l'illustre bâtiment Art déco (1928), qui domine la Seine, abritera le palace Cheval Blanc : 80 chambres et suites aménagées par l'architecte Édouard François. Exigés par la mairie (tout comme la crèche de 60 berceaux), les 95 logements sociaux –250 nouveaux habitants– s'implanteront rue de l'Arbre-Sec dans des immeubles du XVIIe siècle, dont les caves médiévales, les façades et les toitures existantes seront conservées. Entièrement restaurés, les vestiges du passé –Art nouveau, Art déco...– cohabiteront avec un bâtiment construit par Sanaa le long de la rue de Rivoli. Sa façade transparente résolument contemporaine arborera une double peau ondulante de verre sérigraphiée, aux allures de... voile de mariée. Tous nos vœux de bonheur... sauf si les associations obtiennent le divorce.

(*) 83, rue de Rivoli (1er), mercredi, vendredi, samedi et un dimanche par mois, 14h-19h.

Bertrand Gréco - Le Journal du Dimanche

Samedi 21 Mai 2011